

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle.
1915/10/10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

— Au reste, cher Maître, votre campagne dans l'**Echo de Paris** contre la musique Allemande et en faveur de la musique Française en est un exemple.

— Certainement, mais alors faites des articles dans les grands journaux... Votre revue la lira-t-on ?

— Les grands journaux ne nous sont pas ouverts... mais nous sommes persuadés que notre revue, la seule revue musicale paraissant en temps de guerre, sera lue. Enfin nous nous sommes fixé un but, nous voulons fermement l'atteindre et nous l'atteindrons.

— C'est très bien.... mais alors, pour paraître, attendez la prochaine victoire.

Nous prenons congé du Maître. Nous n'avions pas descendu un étage que M. Saint-Saëns nous faisait l'honneur de nous rappeler pour nous dire encore une fois non seulement sa haine pour la Musique Allemande moderne mais encore pour tous ceux qui s'en font les interprètes.

Comme nos poilus, M. Camille Saint-Saëns estime qu'aujourd'hui un cœur français ne peut avoir que de la haine pour tout ce qui est allemand et qui vit, nous devons ajouter que ce sentiment lui vient de l'horreur causée par les actes de vandalisme glorifiés par le manifeste des 93.

M. GUSTAVE CHARPENTIER,

Membre de l'Institut

Ce que j'ai fait pendant la guerre ?

Que pouvais-je faire ?

— Travailler, dites-vous, composer, bâtir une œuvre nouvelle, faire de la musique enfin....

— J'avoue n'avoir pas songé une minute à faire de la musique.

Au moment de la déclaration de guerre j'étais à Vence, où je villégiaturais en famille.

La mort de mon jeune frère survint qui m'appela près de Paris.

Je ne pus résister au désir de serrer quelques mains amies, de respirer l'atmosphère de la Cité adorée. Je croyais y rester quelques jours seulement. Et j'y suis encore, après un an passé. A qui la faute ? A Mimi Pinson. Vous l'avez deviné.

Certes, la première fois qu'elle me relança, j'eus un peu d'humeur. Mimi Pinson ? Que me voulait-elle ? En ce moment on ne pense pas à chanter, ni à danser et jouer la comédie à côté du drame immense où dix peuples sont aux prises. Mimi Pinson ce nom de gaieté, d'insouciance et de tendresse, sonnait bizarrement à mes oreilles ! Les Muses, les Mimi Pinson, les Louise aussi, étaient loin de mes préoccupations. Depuis trois mois, chaque communiqué de trois heures avait ajouté un écran entre la vie d'hier et celle du moment.... et sa lecture constituait ma seule besogne cérébrale.

La visite de Mimi Pinson arrêta heureusement cette vie de concierge malcontent.

Mes petites protégées ne venaient pas me parler musique, ni littérature, ni réclamer la réouverture de leurs cours de chant, de danse et de comédie. Elles se trouvaient en chômage, pourvues d'une allocation de 1 fr. 25 par jour, humiliées et mécontentes de se trouver inutiles au pays.

Elles s'étaient présentées, me disaient-elles, dans les hôpitaux et ambulances où on les avait éconduites comme trop pauvres. Alors elles restaient là, sans idée, malheureuses vraiment, disant : on fait l'union sacrée, avec nous dehors ! Pourquoi ? Nous avons l'habitude de soigner et de faire des besognes pour lesquelles d'autres ont de la répugnance. Les soldats sont nos frères, nos fiancés, qu'on nous les laisse. Pourquoi nous éloigner d'eux. Pourquoi cette lutte de classes inattendue et malsonnante ?

J'écoutais avidement ces plaintes amères, des centaines d'ouvrières m'ouvraient ainsi leur cœur pitoyable. Parfois une rage les lançait en imprécations contre celles qui ne savaient pas comment il faut soigner **un ouvrier** et qui les écartaient du chevet des camarades, des parents blessés ou fiévreux où leur présence aurait peut-être sauvé tant de vies chères....

J'étais convaincu. Résolument je me mis à préparer un projet de **Croix-Rouge auxiliaire de Mimi Pinson**. Une nouvelle Croix-Rouge ? Mais oui. Pourquoi pas ?

Il y eut d'abord je pense une seule Croix-Rouge, puis sans doute deux, maintenant elles sont trois. Elles auraient pu être quatre. Pourquoi ne seraient-elles pas quatre ?

Je fis part de mon projet à M. Millerand qui me répondit aimablement :

« Vous avez bien voulu me faire part, par votre lettre du 22 novembre dernier, du désir exprimé par les ouvrières et employées parisiennes, associées à votre œuvre et actuellement en chômage, de se mettre à la disposition de mon Département pour coopérer aux soins à donner aux blessés. Je m'empresse de vous remercier de cette offre généreuse qui est acceptée en principe et je vous prie, en conséquence, de vouloir bien me faire parvenir en même temps que leurs noms, un extrait de l'acte de naissance, etc.... »

J'envoyai les dossiers. Je reçus cette réponse :

« J'ai l'honneur de vous accuser réception des dossiers concernant un certain nombre d'infirmières de l'Œuvre de Mimi Pinson.

« Vous pouvez être assuré que leurs noms seront inscrits sur la prochaine liste qui sera dressée par mon Administration et communiquée aussitôt aux Directeurs Régionaux du Service de Santé.... »

Alors, sous le patronage du professeur Letulle, médecin-chef aux hôpitaux Boucicaut et Buffon, j'organisai des cours d'infirmières dans les préaux, où naguère notre camarade F. Casadesus avait préparé savamment d'harmonieuses chorales. Il eût été un peu effaré d'entendre un vocabulaire si différent du sien, passer des lèvres

du professeur aux bouches jadis malicieuses, aujourd'hui presque graves, de ses musiciennes. Parfois à la sortie l'une d'elles fredonnait **la Victoire en chantant**, ou **La goutte à boire.....**

Puis il y eut les cours de pansements, les stages d'un mois dans les hôpitaux parisiens et, enfin, les départs.

Elles s'en allèrent au nord, au sud, soignant les blessés, les fiévreux — les plus gravement malades de préférence. Vivant des heures terribles, inoubliables, auprès des grands blessés, des typhiques en proie au délire, aux convulsions.

Quelque jour je raconterai les péripéties de la vie de guerre de Mimi Pinson. Mais dans ce journal des musiciens, je veux seulement rappeler que quelques-uns de nos camarades furent soignés par elle et qu'ils témoignèrent par la suite d'une gratitude touchante pour leurs courageuses gardes-malades.

Une des lettres qui me furent confiées relatait certains épisodes émouvants :

Après le bain du soir des typhiques, dans le grand silence qui suit les crises, le murmure d'une vieille chanson parfois flottait autour des lits sombres. — Telle une chanson de mère auprès d'un berceau. C'étaient les refrains de la **Lisette de Béranger**, ou du **Temps des cerises**. (Pauvre Legay, comme il aurait été content de ses élèves). Parfois des motifs de **Manon**, de **Mireille**, de **Carmen**, fredonnés en sourdine.

Et les yeux des malades remerciaient d'un regard heureux. Et Mimi Pinson nous écrivait :

« On nous avait dit que notre présence ferait baisser la température de nos typhiques. Ce n'était pas une vaine flatterie.

« Depuis notre arrivée les températures ont baissé sérieusement. Seulement il faut en reporter l'honneur à la musique plutôt qu'à nos personnes ; à nos chansons que les poilus adorent et qu'ils ne se lassent pas d'entendre. **Je n'ai jamais été aussi heureuse de savoir chanter.** »

Cette parole nous ramène à votre question et à ma réponse. Oui, je me suis senti incapable, durant ces longs mois d'attente, de faire de la musique. Mais Mimi Pinson en a fait et pour le plus noble des buts. Car Mimi Pinson n'a pas peur. Pendant que les gens des concerts et des théâtres et d'autres encore, se demandaient si la musique était de mise durant la guerre, Mimi Pinson en faisait chaque jour à ses grands enfants, près du front.

Décidément, Mimi Pinson aura toujours raison.

M. André MESSAGER

La Société des Concerts du Conservatoire

En novembre 1914, deux lettres se croisèrent, l'une de M. Dalimier, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts à M. Messenger, directeur et chef d'orchestre de la Société des concerts du Conservatoire, l'autre

de M. Messenger à M. Dalimier. Elles exprimaient chacune le même désir : la réouverture des Concerts du Conservatoire. L'accord fut donc vite conclu et les « **Matinées nationales** » créées. Grâce à l'amabilité du recteur vingt matinées furent données dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne avec le concours des membres de la Société des Concerts du Conservatoire. Le public vint en foule et ce furent vingt salles combles. Elan de solidarité magnifique où chacun se prodigua au maintien de belles séances d'art données à des prix accessibles à tous (2 et 3 fr. la place).

M. Messenger prodigua généreusement son temps et son talent. Des conférenciers et des artistes en renom prêtèrent gracieusement leur concours. Les artistes de l'orchestre se contentèrent de cachets plus que modiques (15 fr. par concert, y compris une répétition, soit, au total, 60 fr. par mois, véritable salaire de famine), et les recettes, défalcation faite des frais, vinrent grossir la caisse de « la **Fraternelle des Artistes** », la belle œuvre créée par M. Dalimier pour venir en aide aux familles d'artistes mobilisés ou sans ressources.

M. Messenger qui veut bien nous recevoir nous étonne d'abord ; nous nous attendions à l'expression d'un regret pour la bonne vieille salle du Conservatoire, eh bien ! non. Contrairement à l'opinion répandue, M. Messenger l'estime défectueuse à cause de sa trop grande sonorité, et voici ses propres paroles : « C'est une salle où on ne peut sans trouble tourner un feuillet ou retirer la sourdine d'un instrument, elle est excellente pour l'exécution des œuvres de Mozart, Haydn, Rameau, mais impossible pour les œuvres modernes ; par son exigüité, elle oblige, pour couvrir les frais, à taxer les places (et quelles places !) à des prix exorbitants. D'après M. Messenger l'amphithéâtre de la Sorbonne avec sa bonne acoustique et ses 2.800 places semble parfaite ; il compte y maintenir les concerts jusqu'au moment où sera construite la nouvelle salle sur le terrain attenant au Conservatoire de la rue de Madrid et dont les plans sont adoptés depuis longtemps.

Nous avons fait, nous dit-il, de belle et bonne musique à la Sorbonne, mais je dois avouer que Bach, Mozart et Beethoven nous ont manqué. Pour ménager le sentiment légitime du public, nous nous sommes privés de leurs chefs-d'œuvre, quoique les Concerts Rouge et Touche les aient donnés sans provoquer aucune manifestation hostile. Je suis convaincu que bientôt, le Français étant toujours admirateur du beau, nous pourrions réinscrire à nos programmes ces merveilles de l'art musical de l'Allemagne des XVII^e et XVIII^e siècles.

Nous demandons ensuite à M. Messenger ce qu'il compte faire pour les œuvres des compositeurs mobilisés, tels : Florent Schmitt (au front), Paul Paray (prisonnier), Georges Krieger (disparu), pour ne citer que ceux-là ?

Nous reprendrons, nous répond-il, les **Matinées nationales** en octobre. Comment